OCOM C360.05 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES INTERVENTIONS D'URGENCE ET DE LA SÉCURITÉ DES AÉRODROMES

1. **Rendement.** Identifier les aspects des interventions d'urgence et de la sécurité des aérodromes.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit identifier les aspects des éléments suivants :

   a. les interventions d'urgence, y compris :

      (1) les aéronefs en état d'urgence, et

      (2) les urgences aux aérodromes; et

   b. la sécurité des aérodromes, y compris :

      (1) la sûreté du site, et

      (2) le rôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA).

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des aéronefs en état d'urgence, y compris : a. le sauvetage et la lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA), b. les demandes en attente, c. les écrasements sur le site, d. les écrasements hors site, et e. les interventions communes.	Exposé interactif	5 min	C2-044 (p. 67, 68)
PE2	Discuter des situations d'urgence aux aérodromes, y compris : a. les incendies de bâtiment, b. les alertes à la bombe, et c. les urgences médicales.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 225 à 227)
PE3	Expliquer les éléments de la sûreté des aérodromes, y compris : a. les définitions de la sûreté des aérodromes, b. les zones réglementées c. les clôtures, et	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 220 à 222)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. les barrières.			
PE4	Expliquer les exigences en matière de sûreté aux différents types d'aérodromes.	Exposé interactif	5 min	C3-148 (p. 220 à 225)
PE5	Expliquer le rôle de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), y compris : a. le contrôle préembarquement (CPE), b. le contrôle des bagages enregistrés (CBE), et c. le contrôle des non-passagers (CNP).	Exposé interactif	5 min	C3-098

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour clarifier, faire ressortir et résumer les urgences liées aux aéronefs et aux aérodromes, la sécurité, le rôle de l'ACSTA et les types de contrôle dans un aérodrome.

7. **Documents de référence**

   a. C2-044 Transports Canada. (2007). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 2 octobre 2007 du site http://www.tc.gc.ca/publications/FR/TP14371/PDF/HR/TP14371F.PDF.

   b. C3-098 Administration canadienne de la sûreté du transport aérien. (2007). *Mandat*. Extrait le 10 octobre 2007 du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/about_propos/mandat.shtml.

   c. C3-148 (ISBN 0-9739866-0-3) Syme, E. R., & Wells, A. T. (2005). *Airport Development, Management and Operations in Canada: Deuxième édition*. Barrie, Ontario. Aviation Education Services.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.